INFOREFUGEES : UN BUS À LA RENCONTRE DES REQUÉRANTS D'ASILE



Face à l'augmentation du nombre de demandes d'asile en Suisse et au constat que les personnes requérantes sont souvent confrontées à la méconnaissance de leurs droits et de leur situation administrative, l'EPER a monté le projet InfoRefugees pour offrir un conseil itinérant. Tournée avec deux équipes qui sillonnent les différents lieux d'hébergement collectif du canton de Vaud.

Texte : Joëlle Herren Laufer
Photo : Yves Leresche

Vendredi, 9h, la petite équipe d'InfoRefugees – entièrement féminine ce matin – parque le bus devant l'abri PC de Préverenges. Une conductrice, une conseillère juridique et une traductrice composent l'équipage. Elles placent une petite table contenant des flyers devant le bus, accrochent un plan sur le capot expliquant le cheminement de l'asile en Suisse et transforment le camping-car en salle d'entretien en retournant les sièges avant. Des requérants sortent un à un de l'abri. Ils sont majoritairement Erythréens. « Il leur faut parfois un peu de temps pour faire confiance, mais dès que l'on fait référence au SAJE, le Service d'Aide Juridique aux exilé-e-s de l'EPER, les réfugiés comprennent que c'est une information mise à leur disposition dans leur intérêt », explique Line Droël, conseillère juridique, dont l'atout est aussi de parler arabe et farsi, ce qui facilite grandement les contacts et permet aux entretiens d'être plus chaleureux.

A tour de rôle, les requérants peuvent profiter d'une consultation gratuite avec la traductrice et la conseillère. La porte coulissante du bus se referme. Un Erythréen de 41 ans est inquiet : pendant sa première audition, il s'est trompé de date concernant son arrivée en Italie. Faut-il la rectifier lors de la deuxième audition ? Line Droël, qui est également représentante des œuvres d'entraide aux auditions fédérales, le rassure. « Si l'on se trompe de quelques jours, ce n'est pas grave. Ce

qu'il faut éviter, c'est de se contredire. Lors de sa deuxième audition sur les motifs de la demande d'asile, des questions détaillées lui seront posées sur le jour où il a quitté l'Erythrée et sur le chemin parcouru. Combien étaient-ils, quel temps faisait-il, quel trajet ? A nouveau, l'homme s'inquiète : « Et si je ne me rappelle pas tous les détails ? » Dans ce cas, c'est mieux de dire « je ne me souviens pas » plutôt que d'inventer des choses, conseille-t-elle.

Plus d'un an sous terre

Pour les autres personnes qui défilent, une question revient de manière récurrente. « Ils nous ont dit que nous resterions trois ou quatre mois dans ce bunker. Mais j'y suis depuis un an. Quand pourrai-je être transféré ? » En effet, l'abri PC est enfoui sous un collège. Avec ses 51 lits à étages répartis dans trois chambres reliées entre elles, l'intimité est quasiment inexistante, la promiscuité pose certains problèmes et il y a des vols, ce qui rend le quotidien pénible. Sans compter que les requérants doivent quitter l'abri tous les jours entre 9h45 et 18h. Le seul conseil que Line Droël puisse donner est d'en parler à leur assistant social de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) et de vérifier s'ils sont inscrits sur une liste prioritaire pour obtenir un autre logement. Une autre solution consisterait à trouver une colocation ou une chambre à louer car l'EVAM finance un logement à concurrence de CHF 600 par mois pour une personne requérante.

« Plus de 120 entretiens bilatéraux de conseil ont déjà eu lieu grâce à ce bus. »

InfoRefugees a démarré son activité dans le canton de Vaud en mai 2016. Des projets similaires sont en train de se mettre en route à Zurich, en Suisse orientale et bientôt à Muttenz (Bâle), quand le nouveau centre fédéral d'enregistrement ouvrira ses portes. « Notre avantage est de disposer d'un camping-car qui fait office de bureau mobile, explique Thomas Feron, coordinateur du projet. Comme la vingtaine d'hébergements de requérants est dispersée dans le canton et que nous ne pouvons y pénétrer, ce bus est une manière d'être visible tout en assurant la confidentialité des entretiens. Grâce à l'ordinateur et à l'imprimante, nous pouvons en tout temps rédiger une lettre pour débloquer une situation ou imprimer des informations sur la procédure. Cela permet aux personnes requérantes de ressortir de l'entretien avec en main quelque chose de concret. »

Un lieu d'entretien confidentiel

Le bus accomplit en moyenne une sortie par semaine. Plus de 120 entretiens bilatéraux de conseil s'y sont déjà tenus. Quand le nombre de requérants présents est élevé et qu'une salle à proximité des logements a pu être trouvée, InfoRefugees organise des séances plénières d'information générale. « C'est là que les bénévoles interviennent, relaie Thomas Feron. Leur rôle est très important. Ce sont eux qui informent au préalable les requérants dans les abris du passage du bus à l'aide de flyers en plusieurs langues. Ce sont eux aussi qui trouvent des salles – souvent des salles de paroisses - pour faire les plénières et y conduire les requérants intéressés. »

A Préverenges, la récréation a sonné et des centaines d'enfants ont envahi le préau, derrière un grillage, à quelques mètres de l'entrée de l'abri. La cohabitation ne semble pas poser problème. Les bénévoles de la paroisse organisent même des activités pour les requérants dans les locaux de la cantine ou des matchs de foot sur le terrain de l'école. Les entretiens se succèdent dans le bus. Quand la dernière personne est passée, l'équipe d'InfoRefugees termine ses rapports et plie bagages.

Une information de base qui manque

Le projet a été monté pour faire face à l'augmentation des demandes d'asile et répondre au constat d'un manque d'information juridique et administrative des principaux intéressés. Après six mois d'activité, le projet est déjà reconnu comme

DEUX AUDITIONS CRUCIALES POUR L'OBTENTION DE L'ASILE

La procédure d'asile comprend l'audition sur la personne, nommée audition sommaire, et l'audition sur les motifs d'asile. La première a lieu peu après l'enregistrement au Centre d'enregistrement et de procédure. Les personnes requérantes sont interrogées sur leur identité, leur situation familiale, leur itinéraire de voyage et brièvement, sur leurs motifs d'asile. La seconde audition, fédérale, leur permet de présenter plus en détail leurs motifs d'asile. C'est à ce moment que le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM), décide de donner l'asile ou non. Les auditions sur les motifs d'asile sont menées en présence d'un collaborateur ou d'une collaboratrice du SEM, d'une ou d'un interprète et d'une personne représentant les œuvres d'entraide.



répondant à des besoins et des attentes des personnes requérantes par les différents acteurs de l'asile sur le terrain. Tant les professionnels de l'EVAM que les collaborateurs en charge du projet, les requérants eux-mêmes et les collaborateurs de l'Unité de Soins aux Migrants de la Policlinique médicale universitaire, non outillés pour informer les requérants, saluent cette opportunité d'offrir une information de base concernant les questions liées à la procédure d'asile. « Et quand les questions deviennent trop pointues ou qu'il y a un besoin d'aide juridique, nous renvoyons les personnes au SAJE. »

Deux semaines plus tard, InfoRefugees est parqué à Crissier sur la cour d'un des trois grands foyers d'accueil et de socialisation du canton. Dans cette sorte de cité bordée de forêt, la population est plus diversifiée et on y croise aussi des familles avec enfants, scolarisés s'ils en ont l'âge. Dans le bus, la ronde des entretiens reprend. La question du regroupement familial compte parmi les plus fréquentes. Souvent, des membres de la famille de la personne requérante sont bloqués en Grèce ou ailleurs, comme la femme et les six enfants de ce Somalien qui se trouvent à Chypre. Il aimerait qu'ils soient ensemble, mais le regroupement se fera-t-il à Chypre ou en Suisse ? Une démarche qui nécessite la négociation entre les deux pays et une aide juridique plus pointue.

Une deuxième audition qui tarde à venir

« J'attends la deuxième audition depuis longtemps – entendez un an ou plus - et je ne suis pas convoqué » est une question qui revient fréquemment, raconte Line Droël. Nous les rassurons en leur disant qu'ils ne sont pas les seuls, et leur évoquons la possibilité d'écrire un courrier en leur nom pour demander où en est leur procédure. » A l'inverse, Kassim Palany, le traducteur du jour, raconte les questionnements d'une Syrienne kurde et de son fils qui viennent d'obtenir l'asile. La jeune femme est inquiète car le permis B implique de quitter l'EVAM et donc de changer de lieu de vie. « Cela peut sembler paradoxal quand tous ne souhaitent qu'une chose, obtenir l'asile et quitter cette vie communautaire », commente Matthieu, le chauffeur. Dans ce cas, c'est le manque de repères qu'elle craint, et surtout l'isolement. Sa sœur est à Lausanne et on lui propose un logement à Aigle.

Les journées sont longues sans travail. Il y a bien des cours de français, trois fois par semaine. Mais le reste du temps, il faut s'occuper. Quelques maisons de quartier proposent des cours de français informels. Les deux conseillers du projet essaient aussi de mettre en lien les requérants avec des familles prêtes à les parrainer, pour aider à leur intégration. « Quand les personnes ont reçu un renvoi Dublin, c'est difficile, car on ne peut pas faire grand-chose pour modifier cette décision, regrette Line Droël. Néanmoins, le passage du bus d'InfoRefugees comble clairement un vide. Il offre la possibilité de poser des questions confidentielles qui préoccupent ces personnes souvent laissées à leur sort pendant des mois, de clarifier certaines situations ou de les adresser à des services compétents. »

VOUS SOUHAITEZ VOUS ENGAGER ?

EN DEVENANT CHAUFFEUR BÉNÉVOLE
www.eper.ch/benevolat
021 613 40 70

EN PARRAINANT UNE OU UN REQUÉRANT MINEUR OU ADULTE
www.eglisemigrationvd.com

EN FAISANT UN DON
www.eper.ch/don
CP 10-1390-5